

Commission : COC restreinte

Membres présents : Laurianne COURCIAT - Cathy MAYAYO - Pierre GAILLARD - Delphine BRETON- Régis HEID

Membres absents excusés : Nicolas PERREY- Sylviane PIVATI- Christian MANIGOLD

Ordre du jour : Anomalie week end du 28 et 29 Septembre 2024

1-Forfait à valider pour le weekend du 28 et 29 Septembre 2024
RAS

2- Validation sanction du 14 et 15septembre suite à demande d'explication

Match	Anomalies Détectées
Honneur Poule 1 Marlenheim contre Marmoutier	RAS
Honneur Poule 2 ASPTT Mulhouse Rixheim	Licence non qualifiée dans la bonne catégorie

3- Validation sanction du 21 et 22 septembre suite à demande d'explication

Match	Anomalies Détectées
Honneur Poule 1 Sarralbe contre Marlenheim	Validation de la sanction
U18 Elite Ent Villers contre ASPTT Mulhouse	RAS
U18M Poule 2 Bouzonville contre Bassin Meurthe	RAS
U15M Elite WIZARDS contre ENT Villers	RAS

4-Anomalies Weekend du 28 et 29 Septembre 2024

Validation directement

Match	Anomalies Détectées
Honneur Poule 2 ASPTT Mulhouse contre Sélestat 3	Licence qualifiée
PNF Poule 2 Colmar HC contre Sluc Nancy	Licence qualifiée
U15M Romilly contre Bar le Duc	Licence qualifiée

Match	Anomalies Détectées
N3FT Colmar HC contre Illkirch	Absence de secrétaire
U15M STE MAURE contre Epernay	Chronométrateur non licencié
U18M Elite Metz contre ENT Villers	Demande d'explication

Date de la prochaine réunion : 17 octobre 2024